



DOSSIER TECHNIQUE JEUNES

Composition du Département Technique et Jeunes



Fabien BAILLOT – Laurent DAVID - Lionel MICHALIK – Christophe MORIN – Julien QUINSAT

Comme chaque année, nous éditons un dossier complet sur les compétitions Jeunes. Le but est d'aider les dirigeants et les éducateurs des clubs.

Il contient toutes les actions de formation ou de perfectionnement départementales ainsi que les compétitions jeunes (Top Détection Départemental, Circuit Poussins Benjamins, Championnat Jeunes, Critérium fédéral).

Ce dossier n'est pas exhaustif, et les informations qui s'y trouvent pourront être modifiées si besoin.

Je rappelle que toutes les compétitions jeunes sont gérées en catégories internationales. On parle uniquement d'année de naissance et de catégorie au 01/01/2022.

- Moins de 9 ans = né(e)s en 2013 et après
- Moins de 10 ans = né(e)s en 2012
- Moins de 11 ans = né(e)s en 2011
- Moins de 13 ans = né(e)s en 2009 et 2010
- Moins de 15 ans = né(e)s en 2007 et 2008
- Moins de 18 ans = né(e)s en 2004, 2005 et 2006

Le **circuit Poussins-Benjamins** est reconduit avec 2 tours plus une finale.

Le **championnat par équipes Jeunes** comportera 3 journées plus une journée de play-off. Il sera autorisé aux filles de jouer en catégorie garçons comme la saison dernière.

A NOTER DANS VOS AGENDAS



14/11/2021 : Premier Pas Pongiste

12/12/2021 : Top Départemental

02 et 03/04/2022 : Championnat du Puy-de-Dôme

(pour les tableaux féminins, s'il y a moins de 6 inscrites dans une catégorie, elles seront intégrées au tableau masculin correspondant)

La clôture de la saison sera comme tous les ans la sélection pour les inter-comités pour les moins de 9 ans, moins de 11 ans et moins de 13 ans filles et garçons.

Nous continuons avec la formule utilisée l'an dernier en qualifiant les joueuses et joueurs avec les épreuves choisies par la commission technique comme qualificatives pour les inter-comités : le critérium fédéral, le circuit poussins-benjamins pour les poussins, le top départemental, le championnat du Puy-de-Dôme. La commission technique-jeunes se donne la possibilité d'offrir des WILD-CARD pour raison exceptionnelle.

Un planning reprenant toutes les dates se trouve dans ce dossier, ainsi que les feuilles d'inscription.

Vous avez les éléments pour contribuer au développement de votre club et par conséquent du Tennis de Table dans le Puy-de-Dôme.

A partir du 30 septembre 2021, le pass sanitaire est obligatoire pour toutes les personnes majeures et mineures de plus de 12 ans (*sous réserve des modifications gouvernementales*).

Veuillez recevoir Madame, Monsieur mes salutations sportives.

Le président de la commission technique-jeunes
Christophe MORIN



INTERCOMITÉS JUIN 2019 à l'Arténium de CEYRAT

1. Premier Pas Pongiste



4, rue de la Grolière
63100 Clermont-Ferrand

☎ : 04.73.25.04.33

e-mail : cd63tt@cd63tt.com

Site internet : <https://cd63tt.com>

Clermont-Ferrand,

Chers amis pongistes,

Comme chaque année, ce début d'automne est marqué par l'organisation du **Premier Pas Pongiste** (circuit Poussins-Benjamins).

Conditions de participation :

Une seule participation est autorisée : les joueurs ayant participé une fois au PPP ne sont pas autorisés à se réinscrire)

Sont concernés :

Les jeunes, garçons et filles, nés entre 2014 et 2011,

- non-licenciés n'ayant jamais participé
- possédant une licence promotionnelle, même depuis plusieurs années, n'ayant jamais participé
- Les jeunes possédant une licence traditionnelle pour la première année uniquement, n'ayant jamais participé

La compétition se déroulera le 14/11/2021.

Un lot sera remis à chaque participant le jour de la finale départementale, ainsi que des récompenses aux quatre premiers de chaque tableau.

Ne ratez pas ce grand rendez-vous de détection dont sont sortis certains des plus illustres joueurs français. C'est également un excellent moyen d'assurer l'avenir de votre club en recrutant de nouveaux joueurs et pourquoi pas, avec les parents, de nouveaux dirigeants.

Le comité départemental reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Salutations pongistes.
Laurent DAVID



FINALE DEPARTEMENTALE DU PREMIER PAS PONGISTE

Dimanche 14 novembre 2021

Pass sanitaire obligatoire pour toutes les personnes majeures et mineures de plus de 12 ans
(sous réserve des modifications gouvernementales)

Club :

Pointage : 9h30 pour les garçons

POUSSINS 1 - Garçons nés en 2014 et après

NOM Prénom	date de naissance

Pointage : 9h30 pour les filles

POUSSINES 1 - Filles nées en 2014 et après

NOM Prénom	date de naissance

POUSSINS 2 - Garçons nés en 2013

NOM Prénom	date de naissance

POUSSINES 2 - Filles nées en 2013

NOM Prénom	date de naissance

BENJAMINS 1 - Garçons nés en 2012

NOM Prénom	date de naissance

BENJAMINES 1 - Filles nées en 2012

NOM Prénom	date de naissance

BENJAMINS 2 - Garçons nés en 2011

NOM Prénom	date de naissance

BENJAMINES 2 - Filles nées en 2011

NOM Prénom	date de naissance

A retourner au Comité Départemental avant le 08 novembre 2021

2. TOP Départemental

Dimanche 12 Décembre 2021

1 – Définition

Cette compétition doit permettre à l'échelon départemental une large confrontation de masse.

Les catégories concernées sont pour les filles et les garçons :

Nés en 2009
Nés en 2010
Nés en 2011
Nés en 2012
Nés en 2013 et après

Licence traditionnelle

Horaires :

Catégories	Pointage	Début	Fin
Garçons et filles né(e)s en 2009 et 2010	9 h 30	10 h	17 h
Garçons et filles né(e)s en 2011, 2012, 2013 et après	10 h30	11 h	17 h

2 – Juge arbitre

Didier GOUGIS

3 – Déroulement

L'organisation se fera sous forme de poules suivies d'un tableau avec classement intégral si possible.

4 – Tout forfait non excusé auprès du juge-arbitre de la compétition se verra infliger une amende de 15 €.

5 – Qualification pour le niveau régional : dimanche 8/9 janvier 2022

Au prorata du nombre de participants dans chaque département dans les catégories suivantes :

Garçons et filles = 2012, 2013 et après

Fabien BAILLOT





FICHE D'INSCRIPTION AU TOP DÉPARTEMENTAL

Pass sanitaire obligatoire pour toutes les personnes majeures et mineures de plus de 12 ans
(sous réserve des modifications gouvernementales)

Club :

POUSSINS - Garçons nés en 2013 et après

N° licence	NOM Prénom date de naissance

POUSSINES - Filles nées en 2013 et après

N° licence	NOM Prénom date de naissance

BENJAMINS 1 - Garçons nés en 2012

N° licence	NOM Prénom date de naissance

BENJAMINES 1 - Filles nées en 2012

N° licence	NOM Prénom date de naissance

BENJAMINS 2 - Garçons nés en 2011

N° licence	NOM Prénom date de naissance

BENJAMINES 2 - Filles nées en 2011

N° licence	NOM Prénom date de naissance

MINIMES 1 - Garçons nés en 2010

N° licence	NOM Prénom date de naissance

MINIMES 1 - Filles nées en 2010

N° licence	NOM Prénom date de naissance

MINIMES 2 - Garçons nés en 2009

N° licence	NOM Prénom date de naissance

MINIMES 2 - Filles nées en 2009

N° licence	NOM Prénom date de naissance

Fiche à retourner impérativement au CD63 une semaine avant la date du tour

La commission se réserve le droit d'intégrer les filles dans les tableaux garçons en cas de sous-effectif féminin

3. Circuit poussins benjamins

Nous espérons que cette compétition retrouvera un rythme de croisière avec une bonne participation sur l'année. L'inscription reste gratuite.

Elle a pour objectif de permettre aux jeunes de ces catégories, quel que soit leur niveau et leur nombre d'années de pratique, de découvrir l'aspect compétitif de notre sport dans des conditions optimums.

Les jeunes jouent par âge, ce qui permet une plus grande homogénéisation des niveaux. La compétition est organisée de manière à assurer à tout le monde un nombre équivalent de matchs.

Les tours seront décalées par rapport au critérium fédéral.

Chaque tour reste indépendant (le joueur s'inscrit au tour de son choix sans sanction en cas de non-participation) afin de permettre au plus grand nombre de participer.

Il va de soi que le classement général est fait par le cumul des points de chacun des tours car nous avons choisi de récompenser l'assiduité à cette compétition.

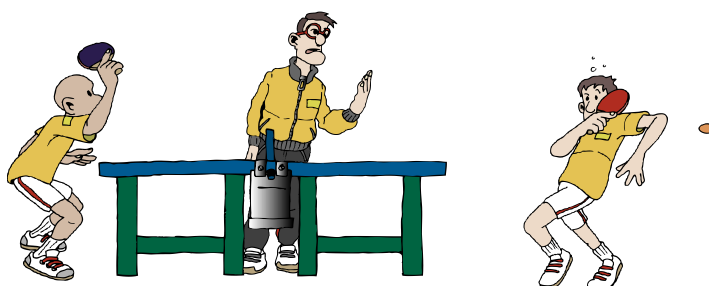
Nous espérons que cette formule satisfera encore mieux tous les jeunes de ces catégories, du plus performant, à celui qui privilégie l'aspect ludique du tennis de table.

La commission se réserve le droit d'intégrer les filles dans les tableaux garçons en cas de sous-effectif féminin.

Dates des tours du Circuit Poussins Benjamins

- 1er tour : **Dimanche 23 janvier 2022**
- 2^{ème} tour : **Dimanche 27 mars 2022**
- Finale : **Dimanche 22 mai 2022**

A partir du 30 septembre 2021, le pass sanitaire est obligatoire pour toutes les personnes majeures et mineures de plus de 12 ans (*sous réserve des modifications gouvernementales*).





Règlement du circuit poussins benjamins

Article 1 - Conditions de participation.

Le circuit poussins benjamins est réservé aux joueurs des catégories précitées ayant **une licence traditionnelle et ayant moins de 600 points**

Article 2 - Droit d'inscription.

Pour favoriser l'accès à cette compétition, le comité départemental a choisi de ne pas facturer de droit d'inscription.

Article 3 - Organisation annuelle.

Le circuit poussins benjamins est constitué de 2 tours indépendants et d'une finale.

Article 4 - Montées et descentes.

Nous avons décidé de ne pas appliquer de montées descentes.

Article 5 - Organisation des tours.

L'organisation se fera sous forme de poules suivies d'un tableau avec classement intégral. Nous enverrons des fiches d'inscription.

Article 6 - Tableaux de catégories.

Cette compétition est organisée en 6 tableaux :

Poussins	Benjamins 1	Benjamins 2
Poussines	Benjamines 1	Benjamines 2

Certains tableaux pourront être regroupés si le nombre d'inscrits s'avère insuffisant. Cependant nous conserverons les catégories pour l'affectation des points pour le classement général.

ATTENTION : CATEGORIES D'AGE INTERNATIONALES par année de naissance

Article 7 - Tenue.

La tenue sportive est obligatoire (short ou jupe, tee-shirt de couleur, baskets)

Article 8 - Classement.

Toutes les parties comptent pour le classement individuel, un classement spécifique de la compétition sera réalisé selon le tableau ci-dessous.

Attribution du nombre de points à chaque tour

1^{er}	2^{ème}	3^{ème}	4^{ème}	5^{ème}	6^{ème}
Nbre de participants au tableau + 5 points	Nbre de participants au tableau + 3 points	Nbre de participants au tableau + 1 point	Nbre de participants au tableau	Nbre de participants au tableau - 1 point	Nbre de participants au tableau - 3 points

Pour chaque tour le classement se fera par catégorie.

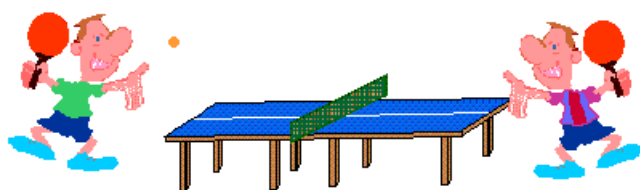
En cas d'égalité en fin de saison, les joueurs (es) seront départagés (es) par leur classement pour la journée finale.

Article 9 - Récompenses

Chaque tour et chaque tableau seront dotés en récompenses et en lots, ainsi que le classement général de l'épreuve à l'issue des 3 tours départementaux.

A partir du 30 septembre 2021, le pass sanitaire est obligatoire pour toutes les personnes majeures et mineures de plus de 12 ans (*sous réserve des modifications gouvernementales*).

Julien QUINSAT





FICHE D'INSCRIPTION AU CIRCUIT POUSSINS BENJAMINS

Pass sanitaire obligatoire pour toutes les personnes majeures et mineures de plus de 12 ans
(sous réserve des modifications gouvernementales)

Club :

POUSSINS - Garçons nés en 2013 et après

N° licence	NOM Prénom date de naissance

POUSSINES - Filles nées en 2013 et après

N° licence	NOM Prénom date de naissance

BENJAMINS 1 - Garçons nés en 2012

N° licence	NOM Prénom date de naissance

BENJAMINES 1 - Filles nées en 2012

N° licence	NOM Prénom date de naissance

BENJAMINS 2 - Garçons nés en 2011

N° licence	NOM Prénom date de naissance

BENJAMINES 2 - Filles nées en 2011

N° licence	NOM Prénom date de naissance

Fiche à retourner impérativement au CD63 une semaine avant la date du tour

La commission se réserve le droit d'intégrer les filles dans les tableaux garçons en cas de sous-effectif féminin

4. Championnat jeunes par équipes

Règlement du championnat jeunes

ARTICLE 1

Toutes les équipes inscrites dans le championnat jeunes devront participer aux journées préliminaires avant de gagner le droit de participer à la finale départementale (play-off).

ARTICLE 2

Il est conseillé d'inscrire 3 joueurs par équipe avec possibilité de mixité pour les clubs qui n'ont qu'un joueur ou une joueuse par catégorie.

Toutefois des équipes de 2 joueurs seront admises (après examen du responsable) si vous ne pouvez pas faire autrement, par exemple si vous avez 5 jeunes vous pouvez en mettre 2 en équipe 1 et 3 en équipe 2.

Le simple et le double surclassement sont tolérés : un joueur de moins de 13 ans peut jouer en moins de 18 ans

Le triple surclassement est interdit : un joueur de moins de 11 ans ne peut pas jouer en moins de 18 ans

ARTICLE 3

Possibilité de faire monter une fois un joueur en équipe supérieure dans une même catégorie, au bout de deux fois ce joueur sera brûlé dans l'équipe concernée et ne pourra plus rejouer dans l'équipe où il était inscrit au début.

ARTICLE 4

Lors des journées préliminaires, les rencontres vont à leur terme (toutes les parties se jouent), sauf dépassement horaire important (score acquis).

Les parties se jouent au meilleur des cinq manches, en simple comme en double.

ARTICLE 5

Tout forfait non excusé dans les délais auprès du responsable entraînera une amende de 20 € pour l'équipe fautive.

ARTICLE 6

Possibilité d'engager des équipes toute l'année suivant les places disponibles, et en respectant le critère de points défini lors de la création du championnat, avec l'accord du responsable.

ARTICLE 7

Dans chaque catégorie, création de divisions en fonction du nombre d'équipes inscrites. Classement intégral à l'issue de la 3^{ème} journée, puis journée de play-off lors de la journée finale.

ARTICLE 8

Pour définir les équipes qui joueront la première journée en D1, il sera tenu compte du classement des deux meilleurs joueurs de l'équipe concernée et après addition des points de ces deux joueurs. Les équipes qui auront le nombre le plus important seront qualifiées pour la D1.

Idem pour la D2 avec qualification en priorité pour les équipes 1 de club par rapport aux équipes 3 ou 4 d'autres clubs.

A la fin des 3 journées préliminaires, le responsable du championnat qualifiera les équipes pour la journée finale « play-off ».

ARTICLE 9

Attribution des points en fonction du résultat des rencontres :

- ❖ Victoire = 3 points
- ❖ Défaite = 1 point
- ❖ Forfait = 0 point

ARTICLE 10

Les résultats seront consultables sur le site de la FFTT comme pour le championnat seniors (à partir du lundi soir).

ARTICLE 11

Tout litige concernant le déroulement des rencontres du championnat jeunes sera réglé conformément aux règlements FFTT en vigueur en 2021/2022.

Toute équipe engagée dans la présente compétition est sensée connaître et approuver le règlement ci-dessus.

Calendrier du championnat jeunes 2021-2022

1 ^{ère} journée	28/11/2021	A définir
2 ^{ème} journée	06/02/2022	A définir
3 ^{ème} journée	13/03/2022	A définir
Finale	29/05/2022	A définir

L'engagement des équipes sera facturé au club. Le tarif normal est de 35 € par équipe. Cette saison, le comité départemental accorde une réduction de 10 € par équipe. Le tarif net sera donc de 25 € cette saison.

A partir du 30 septembre 2021, le pass sanitaire est obligatoire pour toutes les personnes majeures et mineures de plus de 12 ans (*sous réserve des modifications gouvernementales*).



Lionel MICHALIK



4, rue de la Grolière
63100 Clermont-Ferrand
☎ : 04.73.25.04.33
e-mail : cd63tt@cd63tt.com

ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT PAR EQUIPE JEUNES

Saison 2021 / 2022

28/11 – 06/02 – 13/03 – 29/05

CLUB **N°**

Pass sanitaire obligatoire pour toutes les personnes majeures et mineures de plus de 12 ans (sous réserve des modifications gouvernementales)

CATÉGORIES	
- de 18 ans	Né(e) en 2004, 2005 et 2006
- de 15 ans	Né(e) en 2007 et 2008
- de 13 ans	Né(e) en 2009 et 2010
- de 11 ans	Né(e) en 2011 et plus

Catégorie	Nom – Prénom Joueurs et joueuses	N° licence	Points	Responsable de l'équipe

A renvoyer au Comité Départemental avant le 15/11/2021

5. Inter Comités

Critères de sélection aux inter-comités 2022

Le classement des joueurs se fera par le cumul des points obtenus pour les compétitions suivantes :

- Critérium Fédéral à l'issue des 4 tours ou circuit Poussins-Benjamins pour les poussins à l'issue des 3 tours
- Top départemental
- Championnat du Puy-de-Dôme

suivant le barème du tableau ci-dessous :

Classement	CF ou circuit PB Par tour	Top Départemental	Championnat du Puy-de-Dôme
1	50	50	100
2	35	35	70
3	30	30	60
4	25	25	60
5	20	20	40
6	15	15	40
7	10	10	40
8	5	5	40
9	3	3	5
10	2	2	5

Pour le critérium fédéral, le classement se fera en prenant les points critérium par tour en national, régional et départemental.

Dans le cas d'une égalité entre 2 joueurs, ils seront départagés par leur classement au championnat du Puy-de-Dôme, ou ensuite par leur date de naissance (le plus jeune). Pour les joueurs(es) qualifiés directement au top régional, nous attribuons le même nombre de points que le 1^{er} du Top départemental.

Les joueurs(es) seront classés jusqu'au 10^{ème} par catégorie d'âge pour permettre la sélection des équipes aux inter-comités.

Les catégories concernées sont les moins de 9 ans, moins de 11 ans et moins de 13 ans Garçons et Filles. Il est de la responsabilité de la commission technique de choisir d'engager ou non une équipe pour quelque raison que ce soit (sportive, financière, etc...).

Les joueurs(es) sélectionnés seront avertis par courrier la semaine suivant la dernière compétition concernée.

Un joueur(se) n'ayant pas l'esprit d'équipe ou une mauvaise attitude lors des compétitions sera exclu et nous ferons appel au suivant sur la liste.

La commission technique-jeunes se donne la possibilité d'offrir des Wild-Cards pour raison exceptionnelle.

Christophe MORIN

6. STAGES DEPARTEMENTAUX

STAGES DE SECTEURS

Vous avez la possibilité d'organiser des stages de secteurs pendant les vacances.

Forfait à 160 € pour le club organisateur. A titre d'information, le coût de la journée est de 192,50 € par cadre, hors frais de déplacement.

L'objectif de ces stages est d'augmenter le niveau de vos joueurs, mais aussi de renforcer la cohésion départementale en regroupant à chaque fois 2 ou 3 clubs, ceci leur permettant de se rencontrer à d'autres moments que durant les compétitions où ils se trouvent en situation de concurrence.

Les clubs souhaitant organiser des stages de secteurs devront remplir la fiche de demande ci-jointe au plus tard 3 semaines avant la date butoir, et l'envoyer au CD 63 TT, 4 rue de la Grolière, 63100 Clermont-Ferrand. A l'intérieur de ces stages les inscriptions seront libres sans catégorie d'âge particulière, dans la limite des places disponibles (contraintes des salles).

La date choisie devra être différente des dates des stages départementaux.

En cas d'annulation de stage, le forfait restera facturé au club organisateur qui devra s'entendre avec les autres clubs participants (inscrits) pour le règlement de ce forfait.

Les joueurs seront encadrés de 10H à 17H par un entraîneur diplômé du GE SPORTS 63.

Veuillez recevoir Madame, Monsieur mes salutations sportives.



STAGE ARTENIUM FÉVRIER 2020



COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE

4, rue de la Grolière

63100 Clermont-Ferrand

☎ : 04.73.25.04.33

e-mail : cd63tt@cd63tt.com

Christophe MORIN

06 17 73 28 13 - cvamorins@gmail.com

Demande de stage de secteur dans votre club Saison 2021-2022

Nous vous demandons de remplir ce questionnaire afin de connaître la prévision de vos demandes de stages dans le but de satisfaire au mieux le plus grand nombre de clubs possibles.

CE DOCUMENT EST A RETOURNER

au CD 63 TT – 4 rue de la Grolière – 63100 Clermont-Ferrand

Club

Responsable..... Téléphone.....

Pour la saison 2020/2021, notre club:

- **souhaite** mettre en place des stages de secteur dans son club pendant les vacances scolaires:

	Stages départementaux	INDIQUER LES DATES SOUHAITEES			Entraînement jeunes 10h à 17h
Toussaint	25 et 26/10/2021				
Noël	20 et 21/12/2021				
Février	14 et 15/02/2022				
Pâques	25 et 26/04/2022				

Forfait de 160 € pour le stage, facturé au club organisateur.
Un repas froid à prévoir pour le midi.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Christophe MORIN – 06 17 73 28 13.
Dans l'attente de votre réponse, je vous adresse mes salutations sportives les meilleures.

Christophe MORIN

STAGES DEPARTEMENTAUX JEUNES

La commission technique du CD 63 organise des stages départementaux pour les jeunes de moins de 9 ans à moins de 18 ans qui ne sont pas convoqués pour les stages régionaux.

PLANNING DES DATES DISPONIBLES - SAISON 2020-2021

VACANCES	STAGE CD63	STAGE SECTEUR
Toussaint	25 et 26 octobre 2021	
Noël	20 et 21 décembre 2021	
Février	14 et 15 février 2022	
Pâques	25 et 26 avril 2022	

Pour des raisons évidentes de limite de capacité d'accueil, nous nous réservons la possibilité d'arrêter les inscriptions quand le nombre limite de stagiaires sera atteint.

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des confirmations.

Afin de prévoir suffisamment de cadres pour assurer une meilleure qualité d'entraînement, vous devez faire parvenir votre confirmation de participation ainsi que **l'autorisation parentale** ci-jointes avant le //
// En cas d'inscription directe, prévenir le club.

Restauration : Chaque joueur apportera son repas de midi. Une bouteille d'eau est conseillée

Coût du stage : 10 € par stagiaire et par jour

Le comité départemental adressera une facture globale aux clubs. Le stagiaire s'acquittera auprès de son club.

Encadrement : Entraîneurs diplômés

Salutations sportives.

Christophe MORIN

Ce courrier est envoyé par mail aux correspondants de club et aux joueurs correspondant aux catégories dont nous avons les adresses mail. Ces derniers doivent prévenir leur club en cas d'inscription directe.
--



COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE

4, rue de la Grolière,
63100 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 25 04 33
e-mail : cd63tt@cd63tt.com

Christophe MORIN
06 17 73 28 13
cvamorins@gmail.com

**INSCRIPTION AU STAGE DEPARTEMENTAL
POUR LES JEUNES DE -9 ANS A -18 ANS**

A partir du 30 septembre 2021, le pass sanitaire est obligatoire pour toutes les personnes majeures et mineures de plus de 12 ans (sous réserve des modifications gouvernementales).

☐ LE et / ou ☐ LE
(cocher le/les jours qui vous intéressent)

A renvoyer au Comité départemental Tennis de Table

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ CLUB : _____

**EN CAS DE DEFECTION PREVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE
LE COMITE AU 04 73 25 04 33**

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, M Mme (nom, prénom)

autorise mon fils, ma fille (nom, prénom)

à participer au stage de tennis de table organisé par le Comité Départemental, et à subir toute intervention urgente en cas de nécessité constatée par un médecin.

Numéro de Téléphone de la personne à prévenir

Date :

Signature :

Ce courrier est envoyé par mail aux correspondants de club et aux joueurs correspondant aux catégories dont nous avons les adresses mail. Ces derniers doivent **prévenir leur club en cas d'inscription directe.**